

LA CITÉ MOHAMMED VI TANGER TECH EN EST UN EXEMPLE

Le ministère de l'industrie change d'approche pour la création de nouvelles zones industrielles

■ Les zones à venir consisteront soit en villes intégrées si elles sont éloignées des centres urbains, soit en micro-zones industrielles situées à la sortie immédiate des villes.

La Cité Mohammed VI Tanger Tech est annonciatrice d'une toute nouvelle démarche que l'Etat compte dorénavant adopter afin de créer des zones d'activité industrielle. C'est ce qu'a en effet laissé entendre le ministre de l'industrie et du commerce, Moulay Hafid Elalamy, lors d'une conférence organisée fin juillet par BM-CE Bank of Africa pour dévoiler l'état d'avancement et les étapes à suivre pour la concrétisation de cette nouvelle ville, projet dans lequel le groupe de Othman Benjelloun agit en tant que banquier, assureur et promoteur.

La cité décline en effet la volonté de l'Exécutif d'établir désormais des zones industrielles exclusivement sous deux formes : des villes intégrées à vocation industrielle établies à l'extérieur des villes existantes, ce en quoi consistera justement Tanger Tech, ou des micro-zones industrielles situées à la sortie immédiate des villes. Jusqu'à présent, l'Etat optait pour une stratégie de l'entre-deux avec des zones industrielles qui ne sont créées ni à la sortie des villes ni dans de nouvelles villes industrielles, une approche qui hypothèque les chances de succès de ces zones et que le ministre dit aujourd'hui avoir stoppé net.

Des zones plus compétitives

Un exemple édifiant de l'inefficacité de cette démarche est la zone industrielle de Kénitra. Si aujourd'hui cette offre semble avoir trouvé sa voie vers la demande avec une première tranche de 400 ha entièrement écoulee et une nouvelle phase de 500 ha en cours de réalisation et déjà écoulee à 50%, le ministère confie avoir eu bien du mal à convaincre au départ avec une telle offre. La zone située à une douzaine de kilomètres de Kénitra a nécessité un investissement conséquent de 400 MDH pour réaliser l'infrastructure hors site. Un coût qui a par la suite été répercuté sur le prix au mètre carré, ce qui obère la compétitivité du produit. L'éloignement pose aussi un problème pratique de déplacement de la main-d'œuvre. «Les travailleurs doivent supporter 70 DH de charge de transport au quotidien pour se rendre à leur lieu de travail», explique le ministre de l'industrie.

La Cité Tanger Tech permettra donc au ministère de tester en grandeur nature la pertinence de cette

nouvelle démarche, tout en sachant que la demande pour les 500 ha de la première phase de la cité est déjà toute trouvée. «Tanger a un besoin

immédiat d'une zone industrielle de 300 ha», assure M. Elalamy. Plus que cela, les entreprises chinoises devraient se bousculer au portillon

pour s'implanter dans la future cité, selon les attentes du ministère, dans le sillage d'un changement de modèle économique de ce pays ■ R.H.